

par Alain Juppé de s'être livrées à « l'élimination systématique de la population tutsie ». Cela paraît ne peser d'aucun poids aux yeux des dirigeants français, face à l'urgence de stopper le FPR en obtenant un cessez-le-feu que le gouvernement intérimaire n'est plus en mesure de négocier.

Le 6 juillet 1994, le général Germanos, adjoint de l'amiral Lanxade, vient au Rwanda et rencontre le général Bizimungu. Il pousse ce dernier à accepter un cessez-le-feu : « Le général Germanos a fait un point de situation visant à démontrer que la seule solution pour le Cemga [chef d'état-major général des armées: Bizimungu], les FAR et le Rwanda, était de négocier un cessez-le-feu¹⁶⁷. » Il lui promet une garantie internationale, non seulement sur la zone humanitaire sûre au Sud-Ouest, mais aussi sur la région de Ruhengeri-Gisenyi au Nord-Ouest : « Le général Bizimungu [...] craint que le FPR ne fasse traîner les négociations et gagne des délais pour regrouper ses forces dans le Nord afin d'attaquer la région de Ruhengeri-Gisenyi. Le général Germanos lui a indiqué que la Minuar et éventuellement des éléments de Turquoise pourraient contrôler la zone nord pour que ceci ne se produise pas¹⁶⁸. » Ainsi le général Germanos, qui dans l'ordre d'opérations de Turquoise mentionnait déjà un « pays hutu¹⁶⁹ », réaffirme la confiance de Paris envers les FAR et l'objectif de maintenir une partie du pays sous leur contrôle.

Turquoise protège les Forces armées rwandaises

Ce contact à très haut niveau avec le chef d'état-major des FAR est significatif de la proximité des FAR avec les Français. Avec la création de la ZHS, l'armée française accentue la différence entre le traitement qu'elle réserve au FPR et aux FAR. Des accrochages ont lieu avec le premier lorsqu'il risque d'entrer dans la zone. À l'inverse, avec ces dernières, il n'y a jamais aucun accrochage, comme le confirme le général Lafourcade¹⁷⁰.

Au contraire, plusieurs unités des FAR sont présentes dans la ZHS dès sa mise en place : un bataillon le 4 juillet, plusieurs unités autour de Gikongoro le 5 juillet, trois bataillons le 7 juillet (auxquels s'ajoutent quatre autres bataillons en limite externe de la zone), plusieurs bataillons et compagnies le 11 juillet. Le 13 juillet, des unités des FAR se replient vers Kibuye¹⁷¹. En outre, des « mouvements FAR », signalés sur une carte de la DGSE le 15 juillet, partent de la ZHS et se dirigent vers le front¹⁷² : la ZHS sert donc aussi visiblement de base arrière à des unités des FAR qui s'y replient avant de retourner au combat, ce qui constitue une violation claire de son statut.

Lorsque leur défaite militaire est quasi complète, à la mi-juillet, les FAR se réfugient en ZHS, comme l'attestent les documents militaires français : le 17 juillet, le point de situation de l'état-major des armées indique que, suite à un accrochage avec le FPR, « le commandant du secteur [FAR] a ordonné à ses unités de se replier à quelques kilomètres à l'intérieur de la ZHS¹⁷³ ». Le

164. Télégramme diplomatique Kigali, « Objet : Rwanda. Point de situation au matin du 7 juillet » ; Monique Mas, *Paris-Kigali 1990-1994*, op. cit., p. 45. Déclaration reproduite in André Guichaoua, *Rwanda. De la guerre au génocide*, op. cit., annexe 122, qui lui attribue la date du 7 juillet [fgt].
165. PCIAT Goma, point de situation du 12 juillet 1994 soir.
166. Télégramme diplomatique Kigali, « Attitude des FAR », 10 juillet 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 416 [fgt].
167. Général Jean-Claude Lafourcade, fiche « Objet : Rencontre du général Germanos avec le général Bizimungu », 6 juillet 1994.
168. *Ibid.*
169. Général Raymond Germanos, Ordre d'opérations de Turquoise, 22 juin 1994, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, t. II « Annexes », op. cit., p. 387 [fgt].
170. Général Jean-Claude Lafourcade, in Laurent Larcher, *Rwanda, ils parlent*, op. cit., p. 71.
171. DGSE, cartes de situation quotidienne « Rwanda – ouest » des 04, 05, 07, 11 et 13 juillet 1994, in fiche particulière « Rwanda. Suivi cartographique quotidien 24 juin au 13 juillet 1994 », 15 juillet 1994.
172. DGSE, fiche particulière « Rwanda. Suivi cartographique quotidien », 15 juillet 1994.
173. EMA, fiche « Opération Turquoise – Point de situation du 17 juillet 1994 », annexe situation.
174. EMA, fiche « Opération Turquoise – Point de situation du 18 juillet 1994 », annexe situation.
175. Clément Houssin, « Management d'opérations complexes. Rwanda. Turquoise », art. cité.
176. Entretien de François Graner avec un militaire anonyme.
177. Patrick de Saint-Exupéry, « Réarmez-les ! », XXI, n° 39, été 2017.
178. DRM, note quotidienne de situation du 21 juillet 1994.
179. Opération Turquoise, brigade prévôtale Goma, « Journal de marche du mois de juillet 94 », 16 juillet 1994.
180. EMA, fiche « Opération Turquoise - Point de situation du 17 juillet 1994 », annexe situation.
181. EMA, fiche « Opération Turquoise – Évolution de situation du 10 au 25 juillet », 26 juillet 1994 ; EMA, fiche « Opération Turquoise – Point de situation du 16 juillet 1994 » ; EMA, fiche « Opération Turquoise – Point de situation du 17 juillet 1994 » ; DRM, point de situation du 18 juillet 1994 à 06 h 00 ; EMA, fiche « Opération Turquoise – Point de situation du 18 juillet 1994 » ; PCIAT Goma, note quotidienne de situation, 21 juillet 1994.

182. Yves Debay, avec l'aide d'Éric Micheletti, « Avec les marsouins face au FPR », *Raids*, n° 101, octobre 1994 [fgt].
183. HRW, « Rwanda/Zaire. Rearming with Impunity », mai 1995, p. 11 [fgt].
184. EMA, fiche « Opération Turquoise – Point de situation du 18 juillet 1994 », annexe situation ; lire aussi Raymond Bonner, « Stampede Raises Toll in Rwanda Chaos », *New York Times*, 18 juillet 1994 [fgt].
185. Entretien de François Graner avec l'amiral Lanxade, 22 août 2018.
186. Conseil de sécurité de l'ONU, résolution 918, 17 mai 1994, art. 13, p. 4 [fgt].
187. Colonel Jacques Rosier, fax manuscrit au général Le Page, 25 juin 1994, 7 h 45 ; général Jean-Claude Lafourcade, fiche « Objet : Rencontre du général Germanos avec le général Bizimungu », 6 juillet 1994.
188. Jacques Morel, *La France au cœur du génocide des Tutsis*, op. cit., chapitre 22 « Fourniture d'armes pendant le génocide », p. 785-823, et en particulier la section 22.10 « Pendant Turquoise, les FAR reçoivent des armes par Goma », p. 802-804.
189. Le Procureur c. Théoneste Bagosora et al., transcription de l'audience, ICTR-98-41-T, 10 novembre 2005, p. 15-17 [fgt].
190. HRW, « Rwanda/Zaire, Rearming with Impunity », rapport cité, p. 11.
191. Lieutenant-colonel Cyprien Kayumba, lettre au ministre de la Défense à Bukavu, 26 décembre 1994 [fgt] ; confirmé par Jean Kambanda, *Qui est génocide*, 29 mai 1997, inédit, p. 128 [fgt].
192. Brian Wood et Johan Peleman, *The Arms Fixers. Controlling the Brokers and Shipping Agents*, Oslo, International Peace Research Institute, 2000, chap. 3 ; lieutenant-colonel Cyprien Kayumba, lettre au ministre de la Défense à Bukavu, 26 décembre 1994 [fgt].
193. Augustin Bizimana, lettre au Premier ministre, 13 septembre 1994 [fgt] ; confirmé par Jean Kambanda, *Qui est génocide*, op. cit., p. 128 [fgt].
194. Guillaume Ancel, *Rwanda, la fin du silence*, op. cit., p. 98-100.
195. *Ibid.*, p. 207.
196. Interviews du personnel de l'aéroport, d'hommes d'affaires locaux, d'équipages d'avions et de responsables zairois durant la période d'enquête (traduction de Jacques Morel) in HRW, « Rwanda/Zaire, Rearming with Impunity », rapport cité.
197. Entretien de François Graner avec un membre d'équipage d'avion, anonyme.
198. Interview de Walfroy Dauchy, in « Génocide au Rwanda : la "faute" de la France », Benoît Collombat, *FranceInter.fr*, 14 mars 2019 [fgt] ; Walfroy Dauchy in Michael Sztanke, *Rwanda, chronique d'un génocide*